

1. INSCRIPTION

1.1. L'élève est inscrit pour un minimum de 5, 10 ou 30 cours en fonction de la formule choisie.

- 5 cours à réaliser sur une période de trois mois en fonction des places disponibles,
- 10 cours représentent un trimestre scolaire en dehors des vacances,
- 30 cours représentent une année scolaire en dehors des vacances.

Il est possible de vous inscrire en cours d'année, sous réserve de places disponibles.

1.2. Les cours sont organisés et adaptés en fonction des âges, les mardis et mercredis.

1.3. Les cours sont limités à trois ou quatre personnes en fonction des âges.

1.4. L'inscription est retenue lors de la réception des documents suivants :

- bulletin d'inscription dûment rempli et signé,
- chèque(s) de règlement,
- conditions générales lues et signées.

Elle est validée en fonction des places disponibles.

1.5 Il est fortement recommandé d'être vacciné contre le tétanos.

2. COURS

2.1. L'accès à l'Atelier se fait par la Boutique. **Il est interdit de toucher aux pièces exposées.** En cas de casse, votre responsabilité est engagée.

2.2. Chaque groupe horaire est accueilli et raccompagné par mes soins à l'entrée de la Boutique du 11 rue Davenière, 03190 Hérisson. Les élèves mineurs doivent impérativement être déposés et récupérés à l'heure, sous la responsabilité exclusive des parents ou de l'accompagnant autorisé (autorisation écrite signée du ou des parents).

2.3. La Boutique est fermée pendant les cours.

2.4. L'Atelier est un lieu de travail commun. Il sera laissé après chaque cours dans un état de parfaite propreté : tables nettoyées, girelles nettes, outils, pinceaux et planches nettoyés et rangés.

La terre pouvant être récupérée sera stockée dans les récipients prévus à cet effet.

2.5. Après chaque cours, chaque élève aura la possibilité de garder son travail. Soit de bien l'emballer pour le poursuivre lors du cours suivant, soit de le mettre à sécher pour le faire cuire (en fonction de la météo et du nombre de pièces à faire cuire, compter environ trois semaines). Chaque pièce, une fois complètement sèche, sera biscuité à 1000°C. Lorsque chaque élève aura produit une certaine quantité de pièces, il pourra les émailler. Elles seront alors cuites une seconde fois à 1265°C et l'élève pourra alors les récupérer. Un grand soin sera apporté lors de l'enfournement des créations. Cependant, si malgré tout, des pièces sont cassées, l'Atelier Entre La Terre ne pourra en être tenue pour responsable.

2.6. Il est interdit de toucher au travail des autres sans leur accord.

2.7. Vous pouvez déposer vos manteaux sur le porte manteaux et vos sacs dans le bac prévu à cet effet. L'Atelier Entre la Terre n'est pas responsable des vols au sein de l'Atelier. Gardez les objets précieux avec vous.

2.8. Tout élève qui dégrade l'Atelier engage sa responsabilité. Tout élève doit respecter les autres élèves, leur travail et les consignes du professeur, également en cas d'urgence.

Tout manquement aux conditions générales pourrait entraîner une exclusion sans remboursement.

2.9. L'accès à la salle des fours (le garage) et au grenier sont interdit à tous sans exception.

3. TARIF

3.1. Ils varient en fonction des âges et de la durée de chaque cours.

3.2. Les outils, les matières premières et les cuissons sont compris dans le forfait.

La blouse de protection est à votre charge. il peut s'agir d'une vieille chemise ou d'un tablier.

3.3. Chaque participant certifie avoir souscrit obligatoirement une assurance en responsabilité civile.

4. MODE DE PAIEMENT

4.1. Le paiement doit être fait à l'inscription par chèque bancaire à l'ordre d'Emilie GAVET (voir les modalités selon votre choix).

4.2. Les frais sur un chèque impayé seront à la charge du débiteur.

5. ABSENCES

- 5.1. Chaque absence doit être annoncée 24h avant la séance concernée sous peine de ne pas pouvoir être rattrapée.
5.2. Aucun remboursement ne sera effectué par l'Atelier Entre La Terre sauf en cas de maladie (joindre un certificat médical).
5.3. Les absences sont rattrapables durant les autres cours ou durant les vacances scolaires, dans la mesure du possible. Au-delà de 3 absences, les séances ne sont plus rattrapables.
5.4. En cas d'annulation exceptionnelle d'un cours, l'Atelier Entre La Terre en informera ses élèves, et le cours sera remplacé ultérieurement.

6. HYGIÈNE

- 6.1. Le lavage des mains est obligatoire à chaque début de cours, du gel hydro alcoolique ainsi que du savon de Marseille sont disponibles dans la pièce d'eau.
6.2. Des toilettes sont disponibles. Merci de veiller à les laisser aussi propres qu'à votre arrivée.

7. FERMETURE

- 7.1. L'Atelier Entre La Terre est fermé pendant les vacances scolaires sauf en cas de rattrapage de cours.

8. DROIT A L'IMAGE

- 8.1. Les photographies sont interdites dans la Boutique.
8.2. Autorisez-vous l'Atelier Entre La Terre à utiliser des photographies prises durant les cours de vous et de votre travail pour assurer sa promotion sur différents supports ?

INSTAGRAM	OUI ☐	NON ☐
FACEBOOK	OUI ☐	NON ☐
SITE INTERNET	OUI ☐	NON ☐
PRESSE	OUI ☐	NON ☐
PLAQUETTE	OUI ☐	NON ☐

9. DIVERS

- 9.1. Des livres et des magazines, à votre disposition, sont **disponibles uniquement en consultation sur place**. Aucun document ne peut sortir de l'Atelier-Boutique. Merci de les manipuler avec respect et soin.

Date :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"